SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL
DÉPARTEMENTAL 63

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 n° 229 du 6 novembre 2015

ACTUALITÉ

PLAN SOCIAL AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL PUY-DE-DÔME

LES AGENTS N'ONT PAS A PAYER POUR LES TRANSFERTS DE COMPETENCE NON COMPENSES PAR L'ETAT ET LA DIMINUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT

TOUS EN GREVE

Mardi 10 novembre 2015

Rendez-vous à l'hôtel du département à partir de 8 h 30

LES REVENDICATIONS SONT LES MEMES

Non à la suppression de 80 postes,
Non à l'allongement de la durée d'avancement d'échelon,
Non à la restriction des promotions et avancements de grade,
Application du décret de 1967 et versement aux agents qui remplissent les conditions des indemnités spécifiques pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants,
Stop aux décotations de postes,
Revalorisation de la valeur faciale des chèques-déjeuners.

PLAN SOCIAL AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL PUY-DE-DÔME

LES AGENTS N'ONT PAS A PAYER POUR LES TRANSFERTS DE COMPETENCE NON COMPENSES PAR L'ETAT ET LA DIMINUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT

La décision avait été prise de reconduire le mouvement dès que la date de la prochaine session départementale serait connue.

Ce sera le mardi 10 novembre 2015 à 9 h.

LES REVENDICATIONS SONT LES MEMES

Non à la suppression de 80 postes,
Non à l'allongement de la durée d'avancement d'échelon,
Non à la restriction des promotions et avancements de grade,
Application du décret de 1967 et versement aux agents qui remplissent les conditions des indemnités spécifiques pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants,
Stop aux décotations de postes,
Revalorisation de la valeur faciale des chèques-déjeuners.

LES PERSONNELS N'ONT PAS A FAIRE LES FRAIS D'UNE POLITIQUE DE RIGUEUR.
CETTE DETTE N'EST PAS LA LEUR !!!

TOUS EN GREVE

Mardi 10 novembre 2015

Rendez-vous à l'hôtel du département à partir de 8 h 30

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Plan social au conseil départemental Puy-de-Dôme appel à grève pour le mardi 10 novembre 2015
Plan social au conseil départemental Puy-de-Dôme : résumé des 2 jours de grève 2 et 3 novembre 2015
Accident sur la Route départementale 2009 le 14 octobre 2015
Prochaines réunions Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Le 11 décembre 2015 les 120 ans de la CGT et les 70 ans de la Sécu

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

La Direction de l'administration fiscale cherche à décourager les usagers
AGIRC ARRCO : coup de force du MEDEF
Couverture du conflit Air France : la descente aux enfers de l'information
Justice de classe 5000 € d'amende requis contre une inspectrice du travail
Quel dialogue social ?

APPEL A CANDIDATURES
LA CITATION DE LA SEMAINE
ILS ONT OSE LE DIRE :
LE DESSIN DE LA SEMAINE
LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Plan social au conseil départemental Puy-de-Dôme : résumé des 2 jours de grève 2 et 3 novembre 2015

PLAN SOCIAL AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME

INFORMATION A TOUS LES AGENTS DE LA COLLECTIVITE

Par la présente l'intersyndicale CGT, FO et SUD souhaite vous informer de l'absence de dialogue social au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Avant le préavis de grève, le Président a ignoré tous les protocoles préalables à l'égard des organisations syndicales représentatives du personnel de la collectivité :

- Envoi d'une information au domicile de chaque agent la veille du Comité Technique !
- Organisation de pseudo réunions d'informations pour tenter d'associer les organisations syndicales au plan d'économie avec des mesures préétablies et divulguées au compte-goutte…

Après deux journées de grève, le Président vient de confirmer son mépris à l'égard du personnel, mais aussi à l'égard de ses collègues élus… On peut résumer les deux journées d'actions ainsi :

***<u>LUNDI 2 NOVEMBRE 2015</u>**

Le PCD reçoit l'intersyndicale CGT, FO et SUD de 7h30 à 8h30 : globalement il confirme son plan d'économie avec pour le volet personnel : suppression de 80 postes par non renouvellement des départs en retraite sans en fixer les modalités précises, allongement de la durée de changement d'échelon. Devant l'absence d'évolution positive, l'intersyndicale rejette ces propositions du PCD imposées et non négociables !

De 9h à 12h, 200 agents de la collectivité prennent connaissance de l'absence d'évolution de la situation et votent à l'unanimité la grève reconductible à partir de 12h.

Des tracts sont distribués aux collègues pour les informer.
Des représentants de l'intersyndicale sont reçus par tous les groupes politiques de 11h à 14h.

A 14h, le PCD ouvre la session en ignorant délibérément le mouvement de grève en cours. Les manifestants finissent par envahir l'assemblée pour informer tous les élus de la situation réelle. Le Président tente de rallier les 62 conseillers départementaux à sa cause en les enjoignant par trois fois de quitter l'assemblée et de rejoindre les sous-commissions dans d'autres salles. A la stupeur générale, seulement 9 conseillers départementaux suivent les injonctions du président : les 53 restants engagent un débat nourri, parfois vif mais toujours respectueux. Les représentants du personnel rappellent aux élus l'attachement des agents à un service public de qualité et de proximité dans le cadre des compétences obligatoires (incombant au CD63) que sont les Collèges , les Services Sociaux et les Routes et qu'il est par ailleurs hors de question que les agents et les contribuables citoyens du Puy de Dôme subissent une baisse du niveau de service comme il est prévu. Durant la soirée, des approches des groupes confirment l'incompréhension de la méthode unilatérale du Président.

A partir de 18 h, contrairement aux allégations du Président à la radio qui a affirmé à tort que personne n'était resté sur place, des grévistes passent la nuit au sein de la collectivité en occupant la cour intérieure et les locaux syndicaux.

***<u>MARDI 3 NOVEMBRE 2015</u>**

Le PCD ouvre sa session librement en recevant le préfet sans aucune remarque sur le mouvement !

De 9h à 11h30 : le Préfet présente les grandes orientations politiques. Les échanges avec les élus concernent essentiellement des sujets d'ordre général (en 2h30, seulement 3 interventions sur les problématiques des agents de la collectivité : une évocation succincte du préfet concernant les économies et le mouvement, et en fin de session quand le PCD autorise la prise de parole : une intervention

pertinente du groupe front de gauche sur les incidences au sein de la collectivité, et une intervention des républicains sur la baisse des services publics en particulier pour les zones rurales délaissées…

De 11h45 à 12h45 : suite à l'insistance des organisations syndicales pour être reçues, le président consent enfin à recevoir l'intersyndicale…pour finalement ne rien lâcher !!!

200 agents départementaux, en grève sont remontés dans les couloirs de l'assemblée départementale et ont accompagné les représentants de l'intersyndicale CGT, FO, SUD qui ont été reçus par le Président Gouttebel, Alexandre Pourchon, Pierrette Daffix-Ray, Jean-Luc Coupat et le DGS, le DGRH, le DGRM et le DGSAS.

Le Président n'a fait aucune concession sur nos revendications. Il a seulement annoncé un Comité technique extraordinaire le 24 novembre 2015 à 9 h.

A 13h30, devant cette obstination du PCD, les manifestants envahissent l'assemblée et engagent des discussions avec les conseillers départementaux présents.

Les personnels ont réinvesti l'assemblée départementale avant 14 h. A 14h, le président rouge de colère annule la séance alors qu'à peine ¼ des conseillers départementaux sont présents, il prend à parti une manifestante en lui demandant de citer son service ! En sortant, le PCD prend à parti un membre de l'intersyndicale en tentant de l'intimider et en espérant que la situation dégénère…en vain : les représentants du personnel ne sont pas tombés de la dernière pluie et commencent à connaitre les méthodes autocratiques du PCD !

De 14h15 à 16h, une assemblée des grévistes permet aux intervenants de livrer leur écœurement vis-à-vis du dédain du Président à leur égard.

La décision est prise de reconduire le mouvement dès que la date de la prochaine session départementale sera connue.
Ce sera le mardi 10 novembre 2015 à 9 h.

Pour le prochain mouvement mobilisez-vous et venez nombreux !

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

LES REVENDICATIONS SONT LES MEMES

Non à la suppression de 80 postes,
Non à l'allongement de la durée d'avancement d'échelon,
Non à la restriction des promotions et avancements de grade,

LES PERSONNELS N'ONT PAS A FAIRE LES FRAIS D'UNE POLITIQUE DE RIGUEUR.
CETTE DETTE N'EST PAS LA LEUR !!!

TOUS EN GREVE

Mardi 10 novembre 2015

Rendez-vous à l'hôtel du département à partir de 8 h 30

Accident sur la Route départementale 2009 le 14 octobre 2015

Un accident s'est déroulé le 14 octobre 2015 sur la RD 2009, en deux fois deux voies, entre Clermont-Ferrand et Riom, impliquant un véhicule léger côté usager et une FLR attelée derrière un fourgon. Il n'y a heureusement pas de blessés du côté des agents (ils sont fortement choqués) mais un blessé grave côté usager.

L'équipe était en sécurité d'un chantier de débouchage de canalisation, voie de gauche. L'usager a passé la première FLR et a commencé à doubler sa file de voiture, c'est au cours de cette manœuvre qu'il a percuté le véhicule du Conseil Départemental 63, vide de ses occupants. Les deux agents se trouvaient devant le véhicule : l'un a sauté la glissière béton centrale pour se retrouver de l'autre côté sur la voie de gauche, l'autre agent s'est réfugié derrière l'hydro-cureuse qui travaillait pour le département.
D'habitude, un véhicule équipé d'un PMV précède le chantier mais par manque d'effectif, il n'était pas présent hier. Le centre des 2 fois 2 voies est en baisse d'effectif depuis l'année dernière. Le plan social lancé par le président et combattu par la CGT va vite avoir de graves conséquences pour le personnel et les usagers.

Prochaines réunions

Comité technique extraordinaire mardi 24 novembre 2015
Comité technique lundi 30 novembre 2015

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Le 11 décembre 2015 les 120 ans de la CGT et les 70 ans de la Sécu

LE 11 DÉCEMBRE 2015 FÊTONS TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LES 120 ANS DE LA CGT ET LES 70 ANS DE LA SECU

Le 23 septembre 2015 la CGT a fêté ses 120 ans et le 4 octobre c'est la Sécu qui fêtait ses 70 ans. Deux évènements importants qu'il nous faut fêter comme il se doit.

Dans le Puy de Dôme, la CGT organise le 11 décembre 2015, à la salle de Fête de la Maison du peuple, une soirée spécial Anniversaire.

Organisé autour des valeurs de la CGT, cet événement fraternel et festif nous permettra de revivre des moments d'histoire de notre organisation, de revivre ensemble les moments fraternels nés des luttes collectives.

Le syndicalisme apporte un sentiment de liberté. « *C'est ce sentiment de liberté, cette volonté d'être maître de son destin et en capacité de le transformer en même temps que de transformer la condition salariale qui fait de la transmission inter-générationnelle une condition même du défi de renouveau qui est devant nous.* » Maryse Dumas

Cet événement sera l'occasion de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont milité et qui militent toujours dans nos organismes sociaux, mandatés de la CGT pour défendre notre sécurité sociale face aux attaques du patronat.

Aujourd'hui, la Sécurité sociale est toujours une idée révolutionnaire. Malgré toutes les attaques qu'elle subit depuis 70 ans, elle reste une idée neuve, unique et solidaire.

Des Expositions vous feront découvrir ou redécouvrir notre histoire. Et nous terminerons ce moment de partage par un moment convivial, animé et festif. Le programme et les horaires de l'événement vous seront communiqués prochainement.

Organisé la participation de l'Union Locale de Clermont-Ferrand, l'Institut d'Histoire Sociale 63, du syndicat Sécurité Sociale 63 et de l'Union Départementale 63.

Au mois de NOVEMBRE, à l'occasion du mois de l 'économie Sociale et Solidaire (ESS), le film dédié à la SCOP Librairie Les Volcans, effectue une tournée en région, en partenariat avec l'Union Régionale des Scop, la CRES, le RIO ou encore la MGEN…

6 PROJECTIONS PUBLIQUES SUIVIES DE DEBATS :

COURNON, au Gergovie, mardi 3 novembre - 20h00 (4 euros)
CLERMONT-Fd, au Rio, samedi 7 novembre - 20h30 (5 euros)
LE PUY-EN-VELAY, au Centre Universitaire et Pédagogique, mardi 10 novembre - 18H30 (gratuit)
MOULINS, au Colisée, jeudi 12 novembre - 20H00 (gratuit)
MONTLUCON, Ferme des Ilets-Espace Boris Vian, lundi 16 novembre - 20H (gratuit)
VICHY, à la Galerie, vendredi 27 novembre - 18H30 (gratuit)

Des DVD du film seront en vente (12 euros)
Projections en présence des réalisateurs, de « SCOPeurs » de la librairie et de l'URScop.

Les 13 ex-salariés de la libraire Chapitre-Les Volcans à Clermont-Fd ont décidé début 2014 de s'emparer de leur ancien outil de travail pour recréer leur emploi et monter une nouvelle librairie sous forme de SCOP (Société Coopérative et Participative). Ce petit groupe d'hommes et de femmes, hier cadres, vendeurs, hôtesses de caisses ou encore disquaire se réunissent aujourd'hui sur un pied d'égalité.

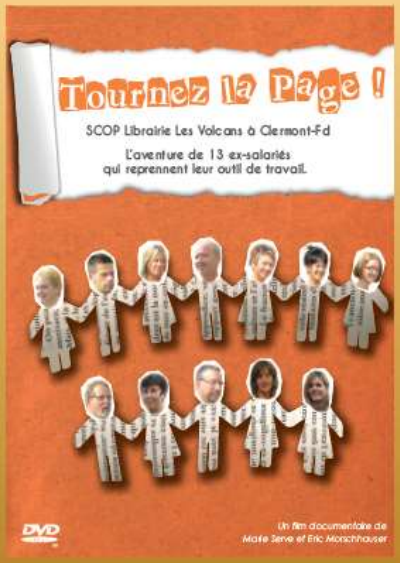

RESUME :

« Février 2014 : les 56 librairies Chapitres ferment leurs portes. Contre toute attente, celle de Clermont-Fd, qui est pourtant l'une des plus importantes en France, reste sans repreneur.

13 des 35 salariés décident de reprendre les choses en main, et se lancent dans le projet d'une SCOP (Société Coopérative et Participative). Un pari un peu fou où chacun va devoir acquérir de nouvelles compétences, inventer un nouveau mode de fonctionnement et profiter de l'occasion pour créer une librairie plus en accord avec l'image qu'ils se font d'une « vraie » librairie.

Une aventure humaine qu'Eric Morschhauser et Marie Serve, ont souhaité filmer au fil des jours et au fil des pages… »

Dans ce pari un peu fou, ils doivent inventer un nouveau mode de fonctionnement, et acquérir rapidement de nouvelles compétences ; et enfin profiter de l'occasion pour créer une librairie plus en accord avec l'image qu'ils se font d'une « vraie » librairie à l'ère du numérique.

Loin de décrire ce qu'est une SCOP, le film de 66 minutes offre une galerie de portraits de ces nouveaux coopérateurs, avec leur histoire personnelle, leurs doutes et leur courage.

Une aventure humaine que le film raconte au fil des jours et au fil des pages...

LES REALISATEURS

Eric MORSCHHAUSER

réalise des sujets très variés, allant de la nature au monde de l'entreprise, en passant par des portraits pour les chaînes TV et sites internet. Il a crée sa propre boîte de production « Image et Ricochet ».

Marie SERVE

anime « le mag' » sur Radio Arverne et écrit ponctuellement pour le journal l'Age de Faire. Elle a aussi présenté durant de nombreuses années des émissions sur Clermont 1ere et IC1 (Nature 1ere, Intra-Muros, Rencontres Citoyennes...).

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Couverture du conflit Air France : la descente aux enfers de l'information

COUVERTURE DU CONFLIT AIR FRANCE : LA DESCENTE AUX ENFERS DE L'INFORMATION

La violence médiatique qui s'est abattue depuis le début du conflit d'Air France sur les salariés et les syndicats de la compagnie aérienne constitue une page peu glorieuse pour l'information. **Honteux ? Oui ! Scandaleux ? Trois fois oui.**

Etonnant ? NON. En tous cas, pas pour le SNJ-CGT qui n'a de cesse de dénoncer la prise en otage des principaux médias par les patrons les plus puissants du CAC 40. En l'absence de loi sur l'indépendance rédactionnelle, le contrôle exercé par les Drahi, Bolloré, Dassault, Bouygues... conduit à une information délivrée au travers d'un prisme idéologique défendant les intérêts du système et cherchant à éliminer toute idée de lutte et de changement.

D'où l'attaque sauvage, la campagne haineuse et hargneuse contre la lutte des syndicalistes d'Air France et, particulièrement contre la CGT. La forme rejoignant le fond, une fois de plus dans cette séquence sociale, c'est l'émotion qui a primé (images de chemises blanches déchirées, vue des bagarres...) et les titres chocs (« Injustifiable », « Le dérapage »...). Puis ce fut l'amplification à outrance de la scandaleuse déclaration du premier ministre Valls, tout juste revenu du Japon pour traiter de « voyous » les salariés d'Air France, sans un mot pour les licenciés, et pour soutenir les patrons de la compagnie dont l'Etat est actionnaire.

Obnubilés par les effets du buzz, par la gesticulation médiatique et la concurrence inepte des chaînes en continu, les médias ont tout simplement « omis » de hiérarchiser l'information, de replacer dans le contexte l'impact des 2900 licenciements décrétés par Alexandre de Juniac et des 15 000 emplois supprimés ces 4 dernières années.

Les prétendus grands médias se sont bien gardés de montrer la brillante intervention du PDG d'Air France au colloque patronal des Entretiens de Royaumont où il s'interrogeait sur la valeur des acquis sociaux dans ce monde et où il citait son homologue du Qatar pour qui une grève était impossible chez lui sous peine de prison...

Last but not least, les médias ont claironné sans nuance, sans recul l'arrestation de six salariés d'Air France une semaine après le CCE du 5 octobre. Sans s'interroger sur les méthodes employées contre des employés qui ont été appréhendés manu militari au lever du jour par des policiers de la PAF, **devant leurs familles comme de dangereux délinquants.**

Les chaînes de télévision se sont même transformées en auxiliaires de la police, TF1 fournissant ses images. Il y a quelques années, les journalistes se faisaient un honneur de refuser, y compris par la grève, de fournir des images même sur réquisition de la justice. Aujourd'hui, certains se précipitent et devancent ces réquisitions, au mépris des principes professionnels. Ceux qui se sont livrés à ces basses manœuvres ne sont pas dignes de la profession. On attend des réactions du CSA et de leurs directions respectives.

Plus que jamais le SNJ-CGT appelle au renforcement des mesures anti-concentrations, demande le vote d'une loi préservant l'indépendance des rédactions face aux actionnaires et exige la clarté sur la propriété des titres.

Paris le 19/10/2015 SNJ-CGT

AGIRC ARRCO : coup de force du MEDEF

AGIRC ARRCO : COUP DE FORCE DU MEDEF !

Le Medef impose un report du départ en retraite d'un an par rapport à l'âge du taux plein.

Les salariés qui ne pourraient différer leur départ subiraient les trois premières années de retraite un abattement de 10 % : une double peine pour les 56 % de salariés qui ne sont plus en emploi et pour les femmes dont la pension est déjà en moyenne inférieure de 40 % à celles des hommes et de 60 % pour les femmes cadres.

Les jeunes générations verraient le niveau de leurs futures pensions diminuer de 8,5 % supplémentaires.

Les retraités essuieraient de nouvelles baisses de leur pouvoir d'achat pendant trois années supplémentaires, outre le report au 1er novembre de la revalorisation de leurs pensions.

Au total la contribution des salariés actifs et retraités s'établirait à 95 % du besoin de financement contre 5 % pour le Medef : soit 5,7 milliards à la charge des salariés et retraités contre 300 millions pour le patronat.

Pour autant les régimes ARRCO et AGIRC ne seraient pas équilibrés. Le Medef propose donc de mutualiser les réserves des régimes. Il s'ensuivrait un épuisement anticipé de quatre années des réserves de l'ARRCO qui induirait à terme une baisse du niveau des pensions pour tous.

De surcroît, l'accord troque l'existence du régime complémentaire AGIRC contre un engagement à ouvrir une négociation interprofessionnelle sur la notion d'encadrement.

Un marché de dupes très lucratif pour le Medef !

Nouvelle preuve en est que le dialogue social nécessite l'intervention des salariés sur tous les sujets qui les concerne pour être efficace.

La Direction de l'administration fiscale cherche à décourager les usagers

ACCUEIL FISCAL : L'ADMINISTRATION CHERCHE À "RÉÉDUQUER" LES CONTRIBUABLES ET LES USAGERS...

...en les incitants à ne plus se rendre physiquement dans les centres de finances publiques !!!

Fin septembre 2015, la Direction Générale des Finances Publiques a adopté dans le cadre de ses mesures dites *"de simplification"*, plusieurs décisions visant à inciter les agents des services d'accueil SIP Service d'Impôt des Particuliers et des Trésoreries Mixtes à *"décourager"* les usagers de se rendre physiquement dans les accueils des services des impôts.

Ce jeudi 22 octobre, des journalistes de France Bleu ont révélé que la Direction départementale des Finances Publiques des Alpes Maritimes s'était montrée particulièrement zélée dans l'application de ces mesures.

La consigne est la suivante : ***"Faire en sorte que les contribuables utilisent les services en ligne**, quitte à les décourager de venir aux guichets"*. Quelques exemples:

-***"limiter très fortement le traitement en direct du contentieux"*** et inviter le contribuable à le faire sur impots.gouv. Résultat : ***"l'usager prend conscience que le traitement de sa demande n'est pas plus rapide lorsqu'il se déplace (au contraire)"***.

-***"éviter la facilitation de la délivrance des documents papier sans attente"***. Il ne faut pas non plus traiter directement les contentieux à l'accueil. ***"L'usager n'obtient pas sa réponse plus rapidement en venant sur place"***. Objectif attendu : là aussi, c'est écrit noir sur blanc : ***"limitation des flux d'accueil et orientation de l'usager vers les services en ligne"***.

La CGT Finances Publiques précise que ces mesures ne sont pas spécifiques au département des Alpes-Maritimes mais sont des mesures nationales qui sont et seront déclinées sur l'ensemble du territoire et dans l'ensemble des directions locales des Finances Publiques accueillant du public.

La CGT dénonce ces mesures dites *"de simplification"* qui ne visent qu'à supprimer des emplois plus de 2 100 à la Direction Générale des Finances Publiques pour 2016 (plus de 30 000 emplois supprimés en 10 ans) et à dégrader les missions de service public d'accueil.

La CGT alerte les usagers, les élus et les agents des Finances sur la mise en place des services de contact destinés à terme à dématérialiser l'accueil des contribuables et usagers des Finances Publiques, mettant les populations les plus fragiles dans l'incapacité de faire valoir leurs droits sociaux. Les fermetures multiples de trésoreries en milieu rural mais également en milieu urbain participent du même mouvement de destruction des services publics de proximité. L'annulation de fermetures de plusieurs trésoreries a été gagnée avec la CGT, les usagers et les élus. D'autres victoires pour le maintien des services publics viendront. Mais sans combat, aucune victoire n'est possible. C'est pourquoi la CGT Finances Publiques avec d'autres organisations syndicales appelle l'ensemble des personnels à se mettre en grève le 18 novembre prochain.

CGT Finances, le 22 octobre 2015

3

Justice de classe 5000 € d'amende requis contre une inspectrice du travail

C'est ce qu'a requis le procureur d'Annecy contre Laura Pfeiffer, Inspectrice du Travail poursuivie pour violation du secret professionnel et recel de courrier. Cette inspectrice du travail est en fait accusée d'avoir fourni à plusieurs syndicats des documents prouvant les manœuvres de l'entreprise TEFAL pour échapper au contrôle de cette inspectrice.
Contre sa volonté ces documents se sont retrouvés sur internet et dans la presse ce qui a bien sur fortement embarrassé le groupe SEB qui l'a poursuivie en justice.
En fait punie pour avoir cherché à se défendre d'avoir tout simplement fait son travail.
Une justice au service de qui ?
La lutte de classe c'est ringard, disent nos dirigeants aujourd'hui tout est dans le dialogue social. Cela devient plus qu'intolérable Comment ne pas exploser sous la colère ?

Quel dialogue social ?

Depuis son refus de siéger à la conférence sociale, la CGT est en ligne de mire du Chef d'Etat et son gouvernement qui osent encore s'afficher de gauche.
Hollande en déclarant « qu'il était plus commode de ne jamais s'engager à signer le moindre accord en espérant que d'autres le feront à leur place » accuse la CGT et essaye de la décrédibiliser.
En fait ce qu'ils ne supportent pas ces minables serviteurs du grand capital, c'est qu'il existe encore une résistance chez les salariés du public et du privé et ce malgré un déchaînement de propagande au travers de tous les médias.
Le dialogue social, pour eux, ne doit pas remettre en cause leurs projets de réduire à néant les garanties des salariés et de répondre ainsi aux exigences du MEDEF et ne sont responsables que les organisations syndicales qui sont en accord avec eux.
En arriver à ce niveau c'est presque un aveu de faiblesse et surtout être à court d'arguments tangibles et supportables pour les salariés.
Mais comment osent-ils donner des leçons de dialogue :

- Quand par leur attitude envers la concertation sur le PPCR, ils ne respectent même pas leurs propres lois,
- Quand à Air France le refus de dialogue et le mépris conduisent à la colère et que pour des vêtements déchirés on arrête, tels des criminels, des militants CGT (sans même un mot pour le vigile qui lui effectuait son travail),
- Quand partout ils sont sourds à nos légitimes revendications et passent en force à coup de 49-3 des lois anti sociales,
- Alors que la CGT signe plus de 80 % des accords soit dans les branches, soit dans les entreprises, soit au niveau interprofessionnel.

Quel véritable dialogue peut-on avoir avec des « représentants » de la République complices des grands patrons qui manient le mensonge avec autant d'aplomb.
Le seul dialogue qu'ils comprennent est le rapport de force qu'ils nous l'imposent en même temps qu'ils nous le reprochent.
OUI la CGT a toujours été en faveur d'un vrai dialogue respectueux de chacun, mais pas à ce qui ressemble à une comédie qui risque de devenir dramatique.

APPEL A CANDIDATURES

1617 Conseiller en économie sociale et familiale Grade : Assistants socio-éducatif territoriaux
Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 6 novembre 2015

2760 Technicien postes de travail Grade : Technicien territorial
Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 13 novembre 2015

2761 Technicien téléphonie et réseau Grade : Technicien territorial
Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 13 novembre 2015
Technicien téléphonie et réseau

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Le but de l'homme moderne sur cette terre est à l'évidence de s'agiter sans réfléchir dans tous les sens, afin de pouvoir dire fièrement, à l'heure de sa mort : Je n'ai pas perdu mon temps. » ***Pierre Desproges***

ILS ONT OSE LE DIRE :

«Il n'y a rien de plus terrible pour un soldat déjà anonyme que de mourir inconnu.» ***François Hollande***

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

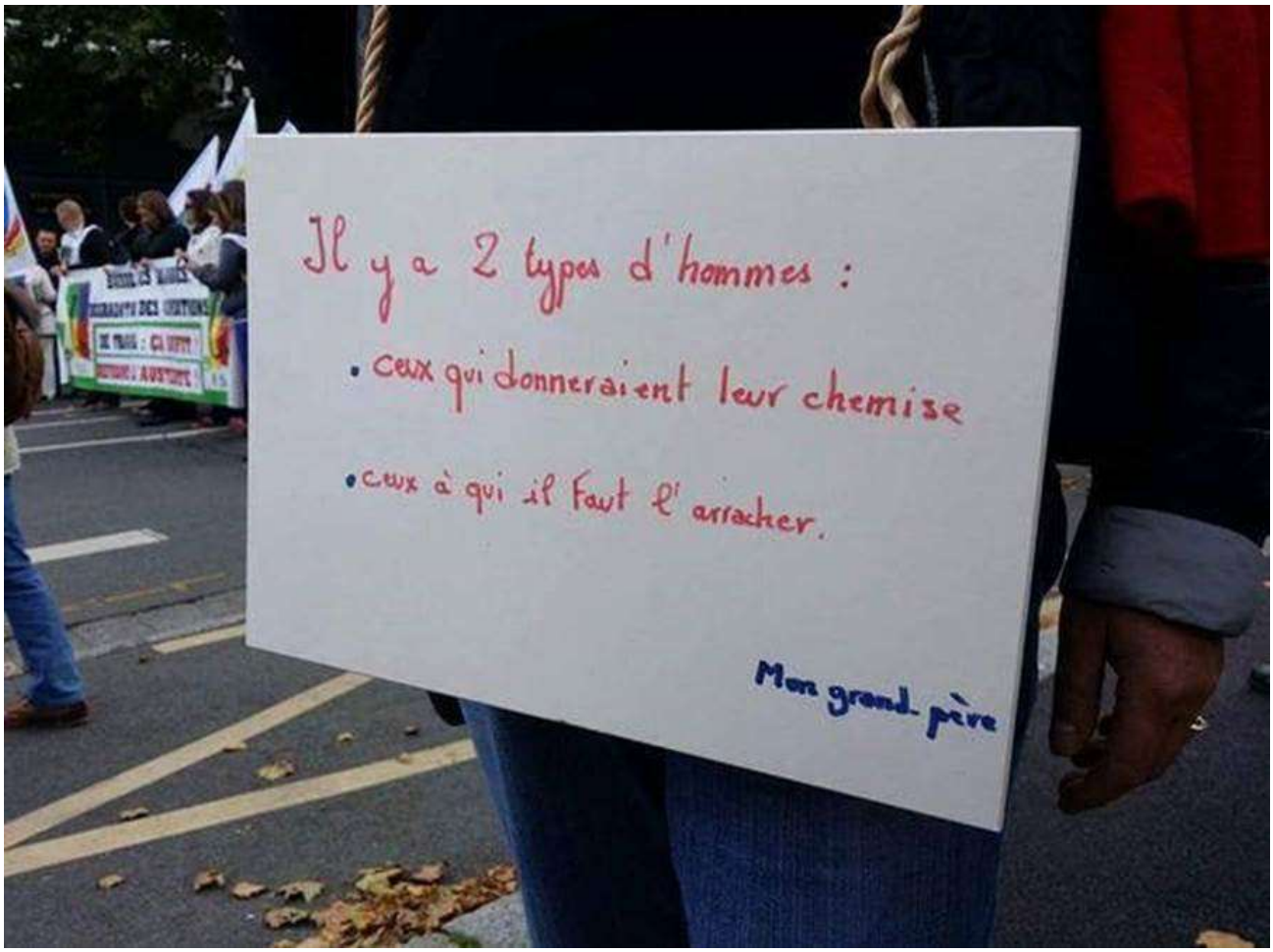

CONTACTER LA CGT

Tél 0652435261 vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons**.**
Permanences les mercredis : 18 novembre, 2 décembre, 16 décembre 2015, de 15 h 00 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand.
Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : http://cg63cgt.fr/
Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.